



Demande de renouvellement rqth

Par **Lili123**, le **03/04/2019** à **13:28**

Bonjour

je suis aide soignante en maison de retraite depuis 15 ans , j ai 50 ans .

je suis reconnue en maladie professionnelle (canal carpien bilatéral et tendinite de l'épaule gauche) ainsi que le syndrome du défilé thoraco brachial . j ai également rhizartrose aux mains suite à un examen fait récemment . je souffre énormément et je ne dors pas la nuit tres gêner ainsi que des douleurs , irritabilité .

je suis reconnu rqth depuis 2016 Et je viens de déposer le dossier pour un renouvellement rqth à la MDPH.

le medecin du travail doit remplir ca partie pour compléter le dossier Et l'envoyer à la MDPH pour qu'il passe en commission pour le traiter.

Ma question est que le medecin du travail Si il refuse de le remplir (dossier incomplet donc il ne sera pas traité par la MDPH)

A t il le droit de refuser ?

Et deuxième questions quel est mon recours ?

j attends de vous relire Et vous remercie d'avance .